

Rétablissement du mouvement des  
usagers du Québec  
pour sortir du silence.

Escale au pays des usagers  
Présenté dans le cadre du XIVe colloque de  
l'AQRP  
10 octobre 2008

Nathalie Lagueux, t.s. et usagère  
Cofondatrice de la Fédération québécoise des personnes  
vivant un trouble de santé mentale.  
Coordonnatrice du programme québécois  
Pairs-Aidants Réseau

Lagueux, N.(2008) L'escale au pays  
des usagers.

« LE SILENCE DE CEUX D'ENTRE NOUS  
QUI SE RÉTABLISSENT  
COMPLÈTEMENT RENFORCE LES  
PRÉJUGÉS EXISTANTS. » (Frese, 1997)





SORTIR DU GARDE-ROBE

« Les fous crient au secours »  
Jean-Charles Pagé (1961)



# Du fou au collègue de travail!

## Les pairs-aidants : des acteurs de changement

1<sup>ère</sup> cohorte de pairs-aidants certifiés de la formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs.



Programme québécois Pairs-Aidants  
Réseau 2008

# Sortir des murs





**Travailler en  
partenariat :  
un souhait  
pour plusieurs  
usagers.**

**Il faut  
demeurer  
persistants!**



(C) Jean-Christophe Dichant

Défaire les murs  
entre vous et nous.



# Des défricheurs... de rétablissement

- Dénoncer : Groupes de défense de droits.
- S'entraider : Groupes d'entraide.
- Redonner espoir : Témoignages de rétablissement.
- S'autogérer : Création et gestion d'organismes « par et pour. »
- Se concerter : comités d'usagers, associations d'usagers.
- Développer : programmes et pratiques axés sur le rétablissement.
- Promouvoir le rétablissement.
- Intervenir : intervention par les pairs
- Collaborer : Participation des usagers au sein des instances décisionnelles..
- Se mobiliser au niveau national...un rêve en devenir!

# Devenir de réels partenaires!

Le plan d'action en santé mentale 2005-2010 : La force des liens reconnaît :

- **La capacité des personnes souffrant d'un trouble mental de faire des choix et de participer activement aux décisions qui les concernent, et cela, en dépit de la présence chez-elles de certains symptômes ou handicaps.**
- **La participation des utilisateurs et des proches aux exercices de planification des services de santé mentale découle de ce principe.**

# Obstacles et enjeux pour les utilisateurs impliqués dans les services

« La plus grande partie du travail des usagers impliqués consiste à surmonter les obstacles reliés à la stigmatisation rencontrés dans le réseau de la santé mentale. »



# L'implication des personnes utilisatrices : quelques obstacles et enjeux

- Réticences des partenaires.
- Croyance au virage rétablissement.
- Recrutement des usagers (ex.: usagers-symboles).
- Manque de soutien.
- Discours isolés des usagers.
- « Symptômatisme ».
- Capacité à s'autogérer.
- Financement pour les initiatives d'usagers.



# Un partenariat enrichissant

- Ouverture du réseau à nous intégrer dans la planification des services.
- Évolution des mentalités et changements de pratiques.
- Les usagers parlent de plus en plus en leur propre nom.
- Augmentation des invitations dans les lieux de prise de décisions.
- Collaboration dans le développement d'un système orienté vers le rétablissement.
- Partager notre savoir expérientiel.
- Assurance que nos solutions iront dans le sens des besoins des usagers.

# Le rétablissement en « mouvement »

## Des bénéfices individuels et collectifs de l'implication dans un mouvement :

- Redonner un sens à notre souffrance.
- Se rétablir et se réapproprier notre pouvoir d'agir.
- Développer un sentiment d'appartenance.
- Être solidaires dans les moments difficiles.
- Développer un discours collectif.
- Défendre les intérêts par et pour nos pairs.

# Le besoin se fait pressant de réunir nos voix.

- Divers regroupements provinciaux au Québec : **aucun pour les personnes concernées!**
- Des modèles inspirants de mouvements d'usagers à travers le monde.
- Besoin des usagers de se doter d'une voix collective au niveau provincial.
- S'assurer que nos revendications et nos préoccupations reflètent la réalité de la majorité des usagers auprès des décideurs.

**« (...) il y a des gens qui se sont levés dans la société et qui ont parlé pour les gens qui sont sans voix. Il me semble qu'aujourd'hui, en 2006, il est peut-être temps que les « Sans-voix » se lèvent et parlent pour eux-mêmes! »**

**Dr André Delorme,  
directeur à la Direction de la santé mentale (MSSS)**

Lagueux, N.(2008) L'escale au pays  
des usagers.

# Les Porte-voix du Rétablissement



Fédération québécoise des personnes  
vivant un trouble de santé mentale

# La naissance d'une fédération

- 24 janvier 2007 :
  - Création de la première fédération québécoise des personnes vivant un trouble de santé mentale.  
Cofondateurs : Luc Vigneault, Véronique Bizier et Nathalie Lagueux.
- De janvier 2007 à octobre 2008 :
  - Recherche de financement...aide à venir?
  - Renoncement, remise en question, courage, détermination, Action!
- 8 octobre 2008 :
  - Assemblée de fondation de la Fédération.
- 10 octobre 2008 :
  - Baptême de la Fédération / Présentation à la collectivité.

# Le premier conseil d'administration

3 administrateurs membres-associés (organismes PAR et POUR)  
6 administrateurs régionaux

## QUÉBEC

- **Luc Vigneault**, représentant membre-associé  
(Association des personnes utilisatrices de services de santé mentale de la région de Québec) Président.
- **Nathalie Lagueux**, représentante régionale, Vice-présidente.

## OUTAOUAIS

- **Marjolaine Chrétien**, représentante membre-associé  
(Groupe Auprès) Administratrice.
- **Lucille Charette**, représentante régionale, Administratrice.

# Le premier conseil d'administration (suite)

## MONTRÉAL

- **Pierre Ghislain Lafortune**, représentant régional Administrateur.

## BAS ST-LAURENT

- **Serge Nadeau**, représentant régional Secrétaire.

## LANAUDIÈRE

- **Madeleine White**, représentante régionale Administratrice.

## CENTRE DU QUÉBEC

- **Julie Daigle**, représentante régionale Administratrice.

## LAVAL

- **Daniel Coutu**, représentant membre-associé, (Jours-Arts), Trésorier.

# Mandat de La Fédération

Entre autres :

- Regrouper les personnes vivant ou ayant vécu un trouble de santé mentale ainsi que les associations d'usagers.
- Défendre et promouvoir les intérêts des personnes vivant un trouble de santé mentale.
- Favoriser la participation des membres et déléguer des représentants à tous débats publics, commissions, comités de travail, recherches, etc.

Roger Paquet, Sous-ministre de la santé, a déclaré en 2006 :

**« Chaque fois que j'aurai à prendre une décision en santé mentale, je vais respecter l'obligation suivante :**

- 1. Est-ce que les utilisateurs ont été consultés?**
- 2. Est-ce qu'on a mis leur point de vue à contribution?**
- 3. Et est-ce qu'ils font partie de la solution? »**

***Nous, les « Sans-voix »,  
désirons plus que jamais faire partie de la solution.***



*Croire au rétablissement  
des personnes utilisatrices...  
c'est aussi croire en leur capacité de  
se regrouper en un mouvement et  
de s'appropriier  
leur citoyenneté!  
Merci de croire en nous!*